8 - Maison de Quartier de Planoise - Renouvellement de la convention «Centre social - Coordination et Animation globale» et «Prestation Animation Collective Famille» avec la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs

M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur : La Maison de Quartier de Planoise est un équipement structurant l'intervention publique au plus près des habitants.

Elle remplit une triple mission:

- Améliorer la qualité de vie au quotidien de tous en offrant des services de proximité, des possibilités d'accès au savoir, à l'emploi, à la culture, aux loisirs et des temps de convivialité
- Favoriser les relations familiales, les échanges entre générations, les événements inter quartiers, la rencontre des différentes cultures et le développement de leurs richesses respectives
- Associer les habitants, les usagers et l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs du quartier à l'élaboration des projets qui les concernent.

Elle assure coordination et animation globale sur son territoire d'intervention. A ce titre, elle bénéficie d'un agrément «Centre Social» délivré par la Caisse d'Allocations Familiales, assorti d'une prestation Animation collective famille.

Cet agrément confère à la structure une légitimité et lui reconnaît une action forte en tant que :

- équipement de quartier à vocation sociale globale
- équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle
- lieu d'animation de la vie sociale
- lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.

Ce label se traduit par un soutien financier annuel de la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 59 952 € pour l'animation globale et de 13 372 € pour l'animation collective famille.

L'agrément est délivré au terme d'une démarche de consultation des principaux partenaires, de participation et d'expression des habitants concernés par l'offre.

Le nouveau projet s'est construit en cohérence avec le projet de territoire autour de cinq axes forts :

- Développer et renforcer le lien social sur le territoire dans sa dimension familiale, interculturelle et intergénérationnelle
 - Favoriser la participation des habitants et des associations à la vie de la structure et du quartier
 - Faire du temps libre des familles un support d'enrichissement, de valorisation et d'insertion
 - Favoriser l'accueil et l'accès aux droits
- Mobiliser et fédérer les professionnels et acteurs du quartier sur les besoins du territoire et de ses habitants.

En ce qui concerne la prestation animation collective famille, il s'agira de conforter ou restaurer les parents dans leur fonction éducative en les valorisant dans leurs compétences et en leur offrant des moyens concrets pour comprendre leur environnement et celui de leurs enfants.

Ce projet a fait l'objet d'une présentation préalable le 17 décembre 2012 au Comité d'Orientation de la structure, instance co-animée par l'Adjoint à la Vie des Quartiers et à l'Animation Socioculturelle de la Ville de Besancon et l'administrateur de la Caisse d'Allocations Familiales.

La Maison de quartier de Planoise sollicite un nouvel agrément pour la période 2013/2016.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- valider les axes de travail que se propose de poursuivre la Maison de Quartier de Planoise,
- autoriser M. le Maire à demander l'agrément centre social et la prestation animation collective famille pour cette structure municipale pour la période 2013/2016,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions correspondantes avec la CAF du Doubs.
 - «M. LE MAIRE: Il n'y a pas de remarques? C'est donc adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 11 mars 2013.